



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E202298

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2023

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 02/11/2023
0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 980 474 233 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021783379104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021783379104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : CANUEL JULIEN

1 RUE SAINT GEORGES
CHEF DU PONT
50480 SAINTE MERE EGLISE

Téléphone : 06 37 95 37 31

Portable : 06 37 95 37 31

Site Internet :

E-mail : menuiserie.canuel@gmail.com

Responsabilité légale :

CANUEL JULIEN, FRANCIS, ROBERT, FRANCOIS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/05/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	16/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	16/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/05/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.